

PARTIE 3 : ACCOMPAGNEMENT MONSIEUR I - METHODE DU TREFLE CHANCEUX

1. INTRODUCTION ET CONTEXTE D'INTERVENTION

1.1. Cadre institutionnel : l'AGT et le territoire de Fos-sur-Mer

Cet accompagnement s'est déroulé durant mon deuxième stage pratique (**CCP2**), au sein de l'Accompagnement Global Tripartite (**AGT**). Mon intervention auprès de Monsieur I s'est tenue sur l'antenne de **Fos-sur-Mer**, ville où le dispositif AGT assure une permanence bihebdomadaire, les lundis et jeudis, au sein de la Maison de l'Emploi.

Monsieur I a intégré le dispositif AGT, spécifiquement conçu pour les publics cumulant des freins professionnels et sociaux, nécessitant une synergie forte entre les acteurs de l'insertion et du travail social.

Le territoire de Fos-sur-Mer constitue ici la dimension **E.S.P.E.** (Environnement Socio-Politico-Economique) du diagnostic par le prisme du **Trèfle Chanceux** : c'est un bassin industriel puissant (zone portuaire, usines SEVESO) qui offre de nombreuses opportunités techniques, mais exige des prérequis stricts (habilitations, mobilité, santé physique) que les publics précaires peinent souvent à valider.

1.2. Origine de la demande et profil

J'ai rencontré Monsieur I (57 ans) à l'issue d'une Réunion d'Information Collective que j'animaïs pour les nouveaux entrants.

Il a été orienté vers notre structure par le **PLIE** de Fos-sur-Mer. Le diagnostic de son précédent référent avait conclu à l'impossibilité d'une insertion directe en raison de freins périphériques et de santé jugés trop lourds. Il a donc été basculé vers le **Pôle Insertion** puis vers l'AGT, pour sécuriser son parcours et stabiliser sa situation personnelle avant de pouvoir viser l'emploi durable.

2. DIAGNOSTIC PARTAGÉ : L'APPROCHE PAR LE TRÈFLE CHANCEUX

Pour structurer ce premier entretien et comprendre la trajectoire complexe de Monsieur I, **j'ai utilisé la méthode du Trèfle Chanceux** (modèle de Jacques Limoges). C'est un outil de **stratégie de recherche d'emploi et d'orientation**. En résumé, il avance que la "chance" professionnelle ne tombe pas du ciel, mais se provoque en équilibrant **4 dimensions** (les 4 feuilles). Cette approche m'a permis d'explorer les quatre dimensions de son employabilité en verbalisant avec lui sa réalité à travers des phrases symboliques comme "Je suis", "Je peux", "Je veux".

2.1. La Dimension SOI : « Qui je suis et mes limites physiques »

Cette feuille du trèfle explore les ressources internes et, dans le cas de Monsieur I, les contraintes physiologiques déterminantes.

- "Je suis limité physiquement" (Historique Santé) :

Le diagnostic réalisé lors de l'entretien révèle un point de bascule survenu il y a 10 ans. Suite à un grave accident de moto, Monsieur I a subi des blessures importantes au genou. Cet événement a bouleversé sa vie professionnelle : son métier de base, la soudure, qui exige des positions accroupies ou statiques prolongées, est devenu physiquement insupportable.

C'est cet accident qui avait justifié sa première RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé). Or, à son arrivée, celle-ci n'est plus valide et doit être renouvelée. Il m'explique : "Je suis débordé, je n'ai pas eu le temps de m'en occuper". Pourtant, la douleur est toujours là et conditionne son aptitude au travail.

- "Je suis logé... mais en insécurité" (Logement/Famille) :

Monsieur I est hébergé par un cousin. Si cette solution lui offre un toit, elle est source d'une grande anxiété. Il décrit une cohabitation toxique liée aux problèmes d'alcoolisme de son hôte. Il m'exprime une méfiance absolue : "Je n'ai pas confiance".

Père de trois enfants (deux garçons et une fille aînée), il refuse catégoriquement de les recevoir dans ce climat d'insécurité. Cette rupture forcée avec sa paternité génère une souffrance affective qui parasite sa disponibilité mentale.

- "Je suis domicilié" (Administratif) :

Preuve tangible de cette instabilité, il a dû élire domicile administrativement au CCAS de Fos-sur-Mer (comme notifié sur le précédent CER). Il a recours à ce service car il craint que ses courriers administratifs ne soient perdus ou interceptés au domicile de son cousin. Cette désorganisation ambiante l'a conduit à oublier sa carte de séjour à deux reprises lors de nos rendez-vous.

2.2. La Dimension E.S.P.E. (Environnement) : « Mon bagage adapté »

Cette feuille du trèfle analyse l'adéquation entre ses compétences, ses ressources et l'environnement économique.

- "J'ai adapté mes compétences" (Stratégie de Reconversion) :

La trajectoire de Monsieur I. prend tout son sens à la lumière de son accident. Ne pouvant plus être soudeur "au sol", il a entamé une reconversion stratégique vers la conduite d'engins.

Il possède le Permis B depuis longtemps (atout mobilité indispensable à Fos). Plus récemment, en 2023, lors d'un parcours chez le partenaire ISIS, il a validé plusieurs CACES (1, 3 et 5). Ce choix n'est pas anodin : la conduite d'engins lui permet de travailler assis, épargnant son genou accidenté.

- "J'ai expérimenté" (Expérience récente) :

Il a travaillé 3 mois chez DECLIC 13 (Structure d'Insertion par l'Activité Économique) en 2023. Cette expérience récente prouve qu'il est capable de tenir un poste et de respecter des horaires, malgré son âge (57 ans) et son handicap.

2.3. La Dimension LIEU : « Où je veux travailler »

C'est ici que le diagnostic révèle une tension entre ses désirs profonds et les barrières réglementaires.

- Le "Je veux" de Raison (BTP - Conduite) :

Lors du diagnostic initial, Monsieur I. cible le BTP, mais spécifiquement sur des postes de conduite d'engins (CACES). C'est le "Lieu" qui concilie ses compétences techniques et ses contraintes de santé (travail assis). C'est un choix pragmatique.

- Le "Je veux" Caché (Sécurité) :

Cette feuille du trèfle masquait une autre aspiration qui n'émergera que plus tard : travailler dans la sécurité privée. Un métier qu'il perçoit comme moins pénible physiquement ("statique") mais qui se heurte à d'autres barrières que la santé.

2.4. La Dimension MÉTHODE : « Comment je cherche »

- "J'utilise..." :

Monsieur I. utilise une méthode unique et vieillissante : le dépôt de CV papier en main propre dans les agences d'intérim généralistes.

- "Je constate..." :

"Je n'ai pas de retour". En procédant ainsi, il se retrouve en concurrence frontale avec des profils plus jeunes et sans restriction médicale. Il ne sait pas cibler les entreprises "Handi-accueillantes" ou les clauses d'insertion, ce qui rend sa méthode inopérante.

3. CO-CONSTRUCTION ET NÉGOCIATION DU PROJET

L'élaboration du parcours s'est faite de manière itérative. La confiance s'installant progressivement, le projet a évolué entre la signature du CER et la réalité des faits.

3.1. Phase 1 : La Contractualisation Santé/Emploi (CER)

Lors du deuxième entretien, nous avons co-signé le Contrat d'Engagement Réciproque (CER) en nous basant sur la logique de santé :

Action sur le SOI (Santé) : "*Prendre soin de ma santé*". La priorité absolue est de renouveler la RQTH avec l'appui de la CESF. Ce n'est pas qu'une formalité administrative : c'est la reconnaissance officielle de son incapacité partielle (genou), indispensable pour justifier un poste aménagé ou exclusivement en conduite d'engins auprès des employeurs.

Action sur le LIEU (Emploi) : Positionnement sur le BTP (Conduite CACES). C'est le projet réaliste immédiat pour assurer un revenu.

3.2. Phase 2 : Le pivot « Sécurité » et l'impasse juridique

C'est lors du deuxième rendez-vous que Monsieur I. a révélé son projet latent. Il a évoqué le dispositif "**Prépa Compétences**" (qui lui avait été conseillé par le PLIE) pour devenir **Agent de Sécurité (TFP APS)**.

Analyse du blocage via le Trèfle :

Motivation (SOI) : Il voit la sécurité comme un métier de "surveillance", moins violent pour son corps que le chantier.

Blocage (E.S.P.E.) : J'ai dû confronter ce projet à la réglementation (Livre VI du Code de la Sécurité Intérieure). L'accès à la profession est soumis à l'agrément du **CNAPS**, qui exige un casier judiciaire vierge.

Le Fait : J'ai questionné Monsieur I. avec tact : "*Votre casier judiciaire est-il compatible ?*". Il a confirmé l'existence d'un casier judiciaire (Bulletin n°2).

La Solution (Environnement) : Plutôt que de fermer la porte brutalement, **nous avons effectué des recherches juridiques avec la CESF**. Nous avons découvert la possibilité de solliciter l'effacement des mentions du Bulletin n°2 via une requête au Procureur, à condition de présenter un projet d'insertion solide.

La Négociation : Nous avons convenu d'une stratégie à deux vitesses ; à court terme, il sera donné la priorité au BTP (CACES) car il est opérationnel tout de suite. A moyen terme, il sera possible de constituer une demande d'effacement du casier et d'envisager la sécurité plus tard, pour ainsi, ne fermer aucune porte.

4. MISE EN ŒUVRE : ACTIVER LES 4 FEUILLES DU TRÈFLE

4.1. Renforcer le SOI : Sécurisation globale

Domiciliation et Courier : J'ai vérifié que sa domiciliation au CCAS de Fos-sur-Mer était bien active. Cela garantit la réception des courriers de la MDPH (et plus tard du tribunal pour son casier), contournant ainsi l'insécurité du logement chez le cousin hébergeur.

RQTH : Le rendez-vous avec la CESF a été honoré et le dossier est instruit. Cette démarche est capitale : elle valide médicalement son incapacité à faire des tâches physiques lourdes (soudure au sol) et légitime sa candidature sur des postes de conduite.

4.2. Transformer la MÉTHODE : Le Réseau comme levier

Constatant que le CV papier ne permettait pas à Monsieur I. de valoriser sa spécificité (CACES + RQTH + Senior), j'ai décidé d'activer la méthode « Réseau ».

Mobilisation de l'Environnement : J'ai sollicité ma tutrice de stage, accompagnatrice emploi expérimentée à l'AGT, pour qu'elle active son réseau partenarial.

Mise en relation ETTI : Grâce à ce relais, j'ai pu présenter la candidature de Monsieur I. à **BTP Emploi**, une ETTI (Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion) partenaire.

L'argumentaire : J'ai préparé Monsieur I. à l'entretien en construisant un argumentaire honnête : *"Je ne peux plus être manœuvre à cause de mon genou, mais je suis un pilote d'engins qualifié (CACES ISIS) et sérieux (Expérience Déclic 13)*.

Résultat Concret : Cette approche ciblée a fonctionné. Monsieur I. a été recruté par BTP Emploi pour une **première mission** qui a débuté en novembre.

5. CONCLUSION ET ANALYSE DE PRATIQUE

5.1. Bilan de l'accompagnement

L'accompagnement AGT a permis de rééquilibrer le Trèfle Chanceux de Monsieur I. :

SOI : Sécurisé par la RQTH (reconnaissance du handicap genou) et la domiciliation CCAS.

LIEU : Le retour à l'emploi est effectif dans le BTP, sur un poste adapté (conduite).

MÉTHODE : Le passage de la candidature spontanée à l'usage du réseau partenaire a débloqué la situation.

5.2. Analyse de pratique :

Lors des premiers échanges, j'ai ressenti un certain **décalage**. Je percevais une dissonance entre la volonté affichée de Monsieur I. et ses hésitations concrètes face à mes propositions. Plutôt que de la frustration, cela a suscité chez moi une **incompréhension** : je cherchais la logique dans son parcours sans la trouver, car il me manquait des clés.

La découverte de ses problèmes de santé (le genou) et de son casier judiciaire a transformé ce sentiment en une **prise de conscience**. J'ai réalisé que j'analysais la situation avec mes propres filtres (l'emploi à tout prix) alors que lui était dans une logique de préservation (santé et sécurité).

Enfin, lorsque la confiance s'est installée et qu'il a livré ses freins réels, j'ai ressenti le **poids de la responsabilité**. Ce n'était plus seulement un dossier à traiter, mais une alliance à honorer. J'ai compris que sa confiance m'obligeait à être à la hauteur, non pas en résolvant tout moi-même, mais en ne le laissant pas sans solution.

Dans cet accompagnement, certaines réussites ont permis de débloquer la situation :

L'instauration d'un climat de confiance : J'ai su créer un espace où Monsieur I. s'est senti suffisamment en sécurité pour aborder des sujets tabous (le casier judiciaire). Ma posture d'écoute active, sans jugement, a été le socle de tout le travail.

La connaissance de mes limites professionnelles : J'ai su admettre que je n'avais pas la réponse technique sur l'effacement du casier. Plutôt que d'improviser, j'ai sollicité la CESF. Cette démarche de co-construction a rassuré le bénéficiaire : il a vu que je prenais son problème au sérieux.

Cette expérience met aussi en lumière des points de vigilance pour ma future pratique :

Ajuster ma temporalité : J'ai voulu aller vite vers l'emploi, en proposant des solutions avant même d'avoir fini le diagnostic global. Je dois apprendre à respecter le rythme du bénéficiaire. Vouloir "aller plus vite que la musique" risque de braquer la personne ou de l'emmener vers l'échec.

La légitimité à explorer les freins périphériques : J'ai hésité à creuser certains non-dits par peur d'être intrusive. Je dois gagner en assurance pour oser poser, avec bienveillance, les questions nécessaires sur la mobilité, la santé ou la justice dès le début, car ce sont des déterminants de l'insertion.

Axes positifs

- Mobilisation du réseau
- CACES
- RQTH
- Domiciliation
- CER

- Mise en emploi via BTP Emploi
 - Méthode d'accompagnement itérative
 - Plan à deux vitesses
-

Axes d'amélioration

- Obtenir le bulletin n°2
- Mieux documenter le dossier
- Renforcer l'accompagnement juridique
- Diversifier les méthodes de recherche d'emploi (digital, ciblage handi)
- Formaliser le suivi
- Anticiper les alternatives
- Communication avec le bénéficiaire
- Timing et rythme
- Auto-réflexion sur la gestion émotionnelle

Ce que j'ai ressenti

J'ai d'abord ressenti **de l'empathie** pour Monsieur I. : son histoire, son accident et sa volonté de rebondir m'ont touchée. En même temps j'ai éprouvé **de la frustration**, parce que la réglementation (CNAPS) a posé une barrière que je ne pouvais pas faire disparaître sur le moment. J'ai aussi ressenti **de la responsabilité** : je voulais lui proposer des solutions réalistes et sécurisantes, pas des promesses vaines. Enfin, il y a eu **de la satisfaction** quand nous avons trouvé une voie opérationnelle (les CACES, la mission via BTP Emploi) — ça m'a rassurée de voir que le projet pouvait avancer malgré les obstacles.

Axes positifs

- **Mobilisation du réseau** : j'ai su activer des partenaires (ISIS, DECLIC 13, BTP Emploi) et ma tutrice de stage, ce qui a débloqué une mise en emploi rapide.
- **Adéquation santé / emploi** : orienter Monsieur I. vers la conduite d'engins était pertinent au regard de son genou et de ses compétences (CACES).

- **Accompagnement structuré** : signature du CER, suivi CESF pour la RQTH, domiciliation CCAS — autant d'éléments concrets qui renforcent son dossier.
 - **Approche pragmatique** : la stratégie à deux vitesses (court terme BTP / moyen terme démarche d'effacement) a permis de ne fermer aucune porte et de garder la motivation du bénéficiaire.
 - **Preuves d'employabilité** : la mission en SIAE et l'embauche via une ETI ont montré sa capacité à tenir un poste, ce qui est un atout majeur pour la suite.
-

Axes d'amélioration

- **Clarifier le casier judiciaire rapidement** : je dois obtenir l'extrait du bulletin n°2 plus tôt pour adapter la stratégie juridique sans perdre de temps.
 - **Renforcer l'appui juridique** : travailler plus systématiquement avec une permanence d'accès au droit ou un avocat pour préparer la requête au Procureur et évaluer les chances d'effacement.
 - **Mieux documenter le dossier** : centraliser toutes les pièces (attestations, CER, évaluations de mission, preuves de suivi) dans un dossier chronologique prêt à être joint aux démarches judiciaires.
 - **Diversifier les méthodes de recherche d'emploi** : remplacer le dépôt de CV papier par une stratégie réseau numérique et des candidatures ciblées vers employeurs handi-accueillants et clauses d'insertion.
 - **Formaliser le suivi** : tenir un journal d'accompagnement avec dates, actions et preuves pour montrer la continuité du parcours et faciliter les demandes administratives.
 - **Gérer mes émotions professionnelles** : mieux anticiper ma propre frustration face aux blocages réglementaires pour rester disponible et sereine pour le bénéficiaire.
 - **Préparer des alternatives concrètes** : identifier et proposer dès le départ des formations métiers connexes non soumises au CNAPS afin de maintenir l'espoir et l'employabilité si l'effacement tarde ou est refusé.
-

En somme, cet accompagnement m'a appris à conjuguer **réalisme juridique et créativité sociale** : garder le cap sur un emploi immédiat tout en construisant, pas à pas, les conditions pour que Monsieur I. puisse, si possible, viser la sécurité privée plus tard.